



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept et le Vendredi Trente du mois de Juin à 20 h 00, les membres du conseil municipal dûment convoqués le 23 Juin 2017 se sont réunis dans la salle des délibérations de la Mairie du Moule, sous la présidence du Maire Gabrielle LOUIS-CARABIN.

Etaient présents : MM. Gabrielle LOUIS-CARABIN, Jean ANZALA, Pierre PORLON, Jean-Baptiste SOUBDHAN, Harry ROUX, Liliane FRANCILLONNE, Marie-Alice RUSCADE, Thomas ZITA, Eveline CLOTILDE, Joseph HILL, Sabine MAMERT-LISTOIR, Grégory MANICOM, Daniel DULAC, Jérôme Thierry CHOUNI, Françoise DIEUNA, José OUANA, Marius SYNESIUS, Jacques RAMAYE, Patrick PELAGE, Evelyne MESSOAH, Michel SURET, Joanie ACHOUN

Représentés : MM. Betty ARMOUGON, Rose-Marie LOQUES, Sylvia SERMANSON, Joël TAVARS, Dantès ABASSI, Nadia OUJAGIR, Claity MOUNSAMY, Marcellin CHINGAN

Absents : MM. Stella GUILLAUME, Seetha DOULAYRAM, Déborah HUSSON, Annick CARMONT, Bernard SILFILLE

Membres en exercice : 35	Membres présents : 22	Membres représentés : 08
Absentes Excusées : 00	Absents : 05	

Le quorum étant atteint, vingt-deux (22) Conseillers étant présents, huit (8) représentés et cinq (5) absents, Madame Le Maire déclare la séance ouverte.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales Monsieur Patrick PELAGE est désigné pour assurer le Secrétariat de séance.

*Reddition des comptes 2016
RHI Bonan – Vassor – Sergent / Tranche d'achèvement*

10/DCM 2017/35

Madame le Maire explique à l'Assemblée que dans le cadre du contrat de mandat de réalisation confié à la SEMSAMAR, il est prévu de valider la reddition des comptes présentés annuellement par l'opérateur.

Elle indique que conformément à la convention de mandat, les bilans financiers des dépenses à engager et restant à engager, sont présentés à la fin de chaque année (voir documents joints à la présente).

Elle poursuit en disant que suite à la présentation des éléments financiers actualisés, ainsi que de l'état d'avancement de l'opération au titre de l'année 2016, il est prévu de valider la reddition des comptes correspondante.

Notifiée et publiée
le 18/07/2017

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20170630-10DCM201735-
DE
Date de télétransmission : 18/07/2017
Date de réception préfecture : 18/07/2017

Elle précise que le bilan financier actualisé de l'opération de RHI Bonan/Vassort/ Sergent - Tranche d'achèvement s'élève à **5 494 024 € TTC** :

- dont 4 066 569 € TTC de dépenses réalisées en cumulé au 31/12/2016
- dont 3 206 774 € TTC de recettes perçues en cumulé au 31/12/2016

Elle termine en disant que ce document comptable fait également état des dépenses et recettes attendues sur l'année 2017.

Le Conseil Municipal,
Où le Maire en son exposé,
Après discussion et échanges de vues
DÉCIDE À L'UNANIMITÉ
Vote à scrutin public

Article 1 : De valider la reddition des comptes dans le cadre de la RHI Bonan – Vassor - Sergent (Tranche d'achèvement).

Article 2 : De valider le bilan de cette opération qui s'élève à **5 494 024 € TTC** :

- dont 4 066 569 € TTC de dépenses réalisées en cumulé au 31/12/2016
- dont 3 206 774 € TTC de recettes perçues en cumulé au 31/12/2016

Article 3 : Que tous pouvoirs seront donnés au Maire pour les applications pratiques de la présente délibération.

Article 4 : Le Maire et la Directrice Générale des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait à Le Moule, le 30 Juin 2017

Pour extrait conforme
Le Maire,



G. LOUIS-CARABIN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Les actes pris par la commune sont exécutoires de plein droit dès qu'il a été procédé à leur publication ou affichage ou à leur notification aux intéressés ainsi qu'à leur transmission au représentant de l'Etat dans la Région.

Notifiée et publiée
le 18/07/2017

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20170630-10DCM201735-
DE
Date de télétransmission : 18/07/2017
Date de réception préfecture : 18/07/2017



QUESTION N°10

AGENCE SEMSAMAR DE:

GUADELOUPE

MAITRE D'OUVRAGE:

VILLE DU MOULE

N° OP:

3363 - 1 (tranche achv)

NOM OP:

RHI BVS MOULE

NATURE D'OPERATION (cocher)	Op "mandats publics"	Op "propres"				
		promotion	accessions à la propriété pour tous	accession sociale autre (PL, Logt social...)	développement économique	études liées à mandats / RHI / concession
	*					

Bilan financier prévisionnel et échéancier prévisionnel de trésorerie

	BILAN TTC	2016 Et		PREVISIONS 2017				2018 et au-delà	
		antér. TTC	1 ^{er} trim	2 ^{eme} trim	3 ^{eme} trim.	4 ^{eme} trim.			
ecart sur tranche précédente	2 826 883	2 266 710					280 086	280 087	0
Etudes (Mo Géometre, publications...)	118 527	114 775					3 752	3 752	0
Travaux	1 800 000	1 220 699					289 650	289 651	0
Frais financier	54 455	20 758					5 000	5 000	23 697
frais de gestion / equip op / accompagnement so	694 159	443 627					30 000	60 000	60 000
TOTAL DEPENSES	5 494 024	4 066 569	30 000	35 000	629 736	638 490	94 229		
Finaceur: ETAT	3 220 000 €	2 208 456					60 000	100 000	500 000
Co-finaceur 1: VILLE (Mo)	2 274 024	998 318					40 000	40 000	200 000
TOTAL RECETTES	5 494 024	3 206 774	0	60 000	140 000	700 000	1 387 250		
Deficit treso	0	-859 795	-30 000	25 000	-489 736	61 510	1 293 021		
Deficit treso cumul	0	-859 795	-889 795	-864 795	-1 354 531	-1 293 021			

Accusé de réception en préfecture
 971-219711173-20170630-10DCM201735-DE
 Date de télétransmission : 18/07/2017
 Date de réception préfecture : 18/07/2017

Notifiée et publiée
 le 18/07/2017